

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 16051
Numéro SIREN : 439 595 521
Nom ou dénomination : A LA BONNE VIANDE

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2020 sous le numéro de dépôt 62883



20200628832018

DATE DEPOT : 26/08/2020

N° DE DEPOT : 62883

N° GESTION : 2001B16051

N° SIREN : 439595521

DENOMINATION : A LA BONNE VIANDE

ADRESSE : 69 R DE LA POMPE 75116 PARIS

MILLESIME : 2018

Credit au titre de
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

21 AOUT 2020

Sous le N°: 62 883

A LA BONNE VIANDE
Société à responsabilité limitée
au capital de 418.860 euros
Siège social : 69, rue de la Pompe
75116 PARIS
B 411 290 992 RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 juin 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2018

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE

DIVIDENDES

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4.639,89 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 4.639,89 euros.

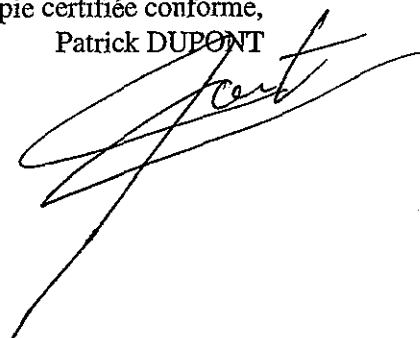
Affectation

- Au report à nouveau, soit 4.639,89 euros
- Solde du report à nouveau, soit 379.886,12 euros

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme,
Patrick DUPONT



A LA BONNE VIANDE
Société à responsabilité limitée
au capital de 418.860 euros
Siège social : 69, rue de la Pompe
75116 PARIS
B 411 290 992 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2018
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE
ECOULE

Au cours de l'exercice 2018, l'activité de la société s'est maintenue.

La maîtrise des frais généraux, ainsi qu'une amélioration des marges ont permis de dégager un résultat d'exploitation positif.

Au cours de l'année 2018, la société n'a pas connu de faits marquants.

A l'exception des faits précédemment exposés, l'activité structurelle de la société n'a pas évolué.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2019 sont de poursuivre l'effort mené en maintenant la marge afin de dégager un résultat net positif, ainsi que de consolider les capitaux propres.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

La société a maintenu son activité.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2018

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 1.320.977 euros contre 1.396.201 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 1.325.018 euros contre 1.400.458 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1.316.742 euros contre 1.378.053 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 8.276 euros contre 22.405 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 328.644 euros contre 327.712 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le montant des charges sociales s'élève à 144.577 euros contre 123.628 euros au titre de l'exercice précédent ;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 6 contre 6 au titre de l'exercice précédent ;

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier de (2.096) euros contre (3.115) euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 6.180 euros contre 19.289 euros pour l'exercice précédent ;

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de (754) euros contre 3.384 euros au titre de l'exercice précédent de l'impôt sur les bénéfices de 786 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 4.639,89 euros contre un bénéfice de 19.800,96 euros au titre de l'exercice précédent ;

An 31 Décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 1.035.226 euros contre 1.067.533 euros pour l'exercice précédent.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4.639,89 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 4.639,89 euros.

Affectation

- Au report à nouveau, soit 4.639,89 euros
- Solde du report à nouveau, soit 379.886,12 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

MODIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

Nous vous demanderons de vous prononcer sur la modification de la rémunération de la gérance.

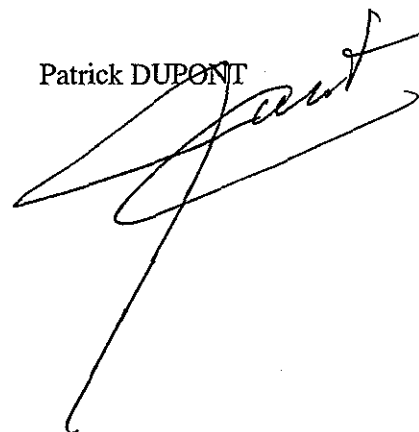
RATIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

Nous vous demanderons de ratifier la rémunération brute allouée au Gérant au cours de l'exercice pour un montant de 97.500 euros.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Paris
Le 14 mai 2019

Patrick DUPONT

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name 'Patrick DUPONT'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the bottom.

A LA BONNE VIANDE
Société à responsabilité limitée
au capital de 418.860 euros
Siège social : 69, rue de la Pompe
75116 PARIS
B 411 290 992 RCS PARIS

RAPPORT SPECIAL

**DU GERANT SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE
COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Chers associés,

Conformément aux dispositions du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport spécial relatif aux conventions conclues entre la Société et l'un de ses Gérants ou associés.

PREMIERE PARTIE

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUANT SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce.

DEUXIEME PARTIE

**CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES STATUANT SUR LES
COMPTES D'EXERCICES PRECEDENTS**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par la collectivité des associés dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

A LA BONNE VIANDE
Société à responsabilité limitée
au capital de 418.860 euros
Siège social : 69, rue de la Pompe
75116 PARIS
B 411 290 992 RCS PARIS

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 28 JUIN 2019

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 lesquels font apparaître un bénéfice de 4.639,89 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE
DIVIDENDES

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4.639,89 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 4.639,89 euros.

Affectation

- Au report à nouveau, soit 4.639,89 euros
- Solde du report à nouveau, soit 379.886,12 euros

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

TROISIÈME RESOLUTION - ABSENCE DE CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

QUATRIÈME RESOLUTION - FIXATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

L'assemblée générale décide de modifier de la façon suivante la rémunération du Gérant :

L'enveloppe de rémunération de la gérance est fixée à cent mille euros.

Il est rappelé que cette rémunération relève de l'article 62 du Code général des impôts (travailleurs non-salariés) et que les cotisations sociales y afférentes sont prises en charge par la Société.

CINQUIÈME RESOLUTION - RATIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au Gérant au cours de l'exercice pour un montant de 97.500 euros.

Il est rappelé que cette rémunération relève de l'article 62 du Code général des impôts (travailleurs non-salariés) et que les cotisations sociales y afférentes sont prises en charge par la Société.

SIXIÈME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES

FORMALITES

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

A LA BONNE VIANDE
Société à responsabilité limitée au capital de 418 860 Euros
Siège social : 69, Rue de la Pompe
75116 PARIS
RCS PARIS 411 290 992

PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf
Le vingt-huit juin,
À quatorze heures,

L'Associé Unique s'est réuni au siège social de la Société au 69, Rue de la Pompe 75116 PARIS, sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par l'Associé Unique présent.

Monsieur Patrick DUPONT préside la séance en qualité de Gérant Associé.

Est présent Monsieur Patrick DUPONT, propriétaire de vingt mille neuf cent quarante-trois (20.943) parts sociales.

Le Président communique à l'Assemblée la feuille de présence dont il résulte que tous les associés représentant les vingt mille neuf cent quarante-trois (20.943) parts sociales composant le Capital Social sont présents ou régulièrement représentés ; en conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- *Les copies des lettres de convocation,*
- *La feuille de présence,*
- *Le rapport de la gérance,*
- *Le texte des projets de résolutions,*
- *Les comptes annuels au 31 décembre 2018.*

Le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'Assemblée leur donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus à la gérance,*
- *Affectation du résultat,*
- *Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,*
- *Ratification de la rémunération de la gérance pour l'exercice clos,*
- *Ratification de la rémunération de la gérance pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019,*
- *Pouvoirs pour formalités.*

Puis le Président donne lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte de l'absence de dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4.639,89 Euros de la manière suivante :

- Au compte « Report à Nouveau » : 4.639,89 Euros, qui s'élève ainsi à 379.886,12 euros,

Compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société seraient de 840.633 Euros.

Rappel des dividendes distribués,

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribués de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 et suivants du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport, approuve chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer à la gérance une enveloppe de rémunération de cent mille euros à compter du 1^{er} janvier 2019.

Les associés, décident, que tous les frais exposés par eux-mêmes dans l'intérêt de la société, et décide que l'intégralité des charges et cotisations sociales personnelles obligatoires et facultatives appliquées à la rémunération du gérant sont prises en charge par la société, comme par le passé et leur sont remboursés sur présentation de justificatifs ; et, que les frais kilométriques leur sont remboursés selon le barème de l'Administration fiscale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la rémunération brute allouée à la gérance au cours de l'exercice pour un montant de 97.500 euros (quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents euros).

Les associés, décident, que tous les frais exposés par eux-mêmes dans l'intérêt de la société, et décide que l'intégralité des charges et cotisations sociales personnelles obligatoires et facultatives appliquées à la rémunération du gérant sont prises en charge par la société, comme par le passé et leur sont remboursés sur présentation de justificatifs ; et, que les frais kilométriques leur sont remboursés selon le barème de l'Administration fiscale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité, de dépôt et autres.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* *
*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à quinze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance, les associés présents ainsi que les mandataires des associés représentés.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	620 925		620 925	620 925		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	72 885	64 896	7 989	3 047	4 942	162.22
	Autres immobilisations corporelles	267 672	148 940	118 732	142 052	23 320	16.42
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 833		6 833	6 833		
	Total II	968 315	213 836	754 479	772 857	18 378	2.38
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	1 550		1 550	1 250	300	24.00
	Marchandises	4 698		4 698	3 380	1 318	38.99
	Avances et acomptes versés sur commandes				1 008	1 008	100.00
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	34 710		34 710	34 617	93	0.27
	Autres créances	48 407		48 407	28 094	20 313	72.30
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	186 342		186 342	220 205	33 863	15.38
	Charges constatées d'avance (3)	5 040		5 040	6 122	1 082	17.68
	Total III	280 747		280 747	294 676	13 929	4.73
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 249 062	213 836	1 035 226	1 067 533	32 307	3.03

(1) Dont droit au ball
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

DP

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 418 860 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	418 860		418 860			
	Réserves						
	Réserve légale	41 887		41 887			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	375 246		355 445		19 801	5.57
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 640		19 801		15 161-	76.57
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	840 633		835 993		4 640	0.56
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	58 771		96 693		37 921-	39.22
	Concours bancaires courants	14 311		21		14 291	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	244		488		243-	49.89
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 581		73 631		18 050-	24.51
	Dettes fiscales et sociales	65 686		60 709		4 977	8.20
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	194 593		231 540		36 947-	15.96
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 035 226		1 067 533		32 307-	3.03

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

174 787

172 294

DP

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 035 226.05 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 320 976.89 Euros et dégageant un bénéfice de 4 639.89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE****- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 16 618 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

DP

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	16 618
Total	16 618

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	620 925		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	71 890		6 790
Installations générales agencements aménagements divers	255 194		
Matériel de transport	2 990		2 941
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 547		
TOTAL	336 621		9 731
Prêts, autres immobilisations financières	6 833		
TOTAL	6 833		
TOTAL GENERAL	964 379		9 731

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			620 925	620 925
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		5 796	72 885	72 885
Installations générales agencements aménagements divers			255 194	255 194
Matériel de transport			5 931	5 931
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 547	6 547
TOTAL		5 796	340 557	340 557
Prêts, autres immobilisations financières			6 833	6 833
TOTAL			6 833	6 833
TOTAL GENERAL		5 796	968 315	968 315

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	68 843	1 848	5 796	64 896
Installations générales agencements aménagements divers	114 229	25 571		139 800
Matériel de transport	2 607	540		3 147
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 843	150		5 993
TOTAL	191 523	28 109	5 796	213 836
TOTAL GENERAL	191 523	28 109	5 796	213 836

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	1 848				
Instal. générales agenc. aménag. divers	25 571				
Matériel de transport	540				
Matériel de bureau informatique mobilier	150				
TOTAL	28 109				
TOTAL GENERAL	28 109				

DP

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 833	0	6 833
Autres créances clients	34 710	34 710	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	877	877	
Impôts sur les bénéfices	12 957	12 957	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 892	18 892	
Débiteurs divers	15 681	15 681	
Charges constatées d'avance	5 040	5 040	
TOTAL	94 990	88 157	6 833

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	14 324	14 324		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	58 758	38 952	19 807	
Fournisseurs et comptes rattachés	55 581	55 581		
Personnel et comptes rattachés	34 774	34 774		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 756	23 756		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 228	1 228		
Autres impôts taxes et assimilés	5 927	5 927		
Groupe et associés	244	244		
TOTAL	194 593	174 787	19 807	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	37 934			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	20.0000	20 943			20 943

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	620 925			620 925	
Total	620 925			620 925	

DE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Fonds commercial	6 20 9 2 5	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 078
Total	1 078

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	117
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 944
Dettes fiscales et sociales	33 175
Total	40 236

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 040
Total	5 040

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

DP